

Ecole élémentaire Voltaire

CONSEIL D'ECOLE du vendredi 18 novembre 2011 - 18h15-21h

Compte rendu commun validé par la FCPE et la PEEP

Présents :

PEEP : Mmes Amar, Delmas, Ducable, Monnereau, Noël, Olivieri, Zamolo

FCPE : Mmes Faussier, Filipovic, Flament, Lumbroso, Mechin, Panzani,

Mairie : Mr Knusmann

Enseignants : Mmes Anberree, Araujo, Burnichon, Daubin-Pujos, Hamery, Kurzeja, Ladrix, Nicolas, Nicolle, Quidu, Vrillon

Mr Guelton Beaume

Excusée : Mme Bazire

Organisation administrative

- **Règlement intérieur de l'école** : adopté
- **Effectifs et répartition**,
279 élèves : 1CP à 24, 1CP à 23, 1 CP/CM1 à 22, 2 CE1 à 27 et 28, 2 CE2 à 22 et 24, 2 CM1 à 25 et 26, 2 CM2 à 22 et 23 ; 1 CLIS 1 à 12, 1 CLIS 3 à 2

- **Le point sur les personnels RASED**

Il existe un réseau d'aide pour les élèves en difficulté sur la circonscription. aide E (pédagogique) G (rééducative) et psychologique. A ce jour au vu de la réduction des effectifs des priorités d'intervention ont du être données en fonction des demandes. A Voltaire il n'y a que la psychologue qui intervient.

Me Cornet : jeudi et vendredi sur Voltaire sans répondeur : 01.41.23.89.94

Tel à l'école Jules Ferry : 01.41.23.90.37

Mail : rasediferry@hotmail.fr

- **Personnels sous contrat unique d'insertion** (CUI : recrutement)

Aucun recrutement à ce jour pour renouveler le poste. Cependant 4 personnes ont été recrutées sur la commune et interviennent dans plusieurs écoles.

Les recrutements se font en priorité à l'accompagnement des enfants en situation de handicap dans les établissements scolaires.

La FCPE sollicite la municipalité pour prendre en charge les postes manquants d'autant qu'un certain nombre des tâches assumées par ce personnel relève d'un service public communal (gestion de la cantine scolaire par ex).

M. Knusmann répond que ce n'est pas aux municipalités de se substituer à l'État, cela créerait des inégalités.

Relation familles

- **Accueils des parents dans l'école** : RDV individuels, remise des livrets au mois de décembre avec festival du livre et exposition

Durant cette matinée, pendant la remise des livrets, les parents qui ont des passions (collections, arts plastique...) pourront exposer dans la cantine. L'exposition sera ouverte toute la matinée. Le « festival du livre » tiendra également un stand de vente à ce moment là. La FCPE se propose de tenir un « café discussion » pour rencontrer les parents et échanger sur l'école. Les deux fédérations s'accordent pour tenir un stand commun.

Pont de l'Ascension

Possibilité de renouveler le dispositif adopté depuis 2010 pour l'Ascension. Ainsi, si l'unanimité des Conseils d'école répondait favorablement à cette proposition, la Ville organiserait, en collaboration avec le CLAVIM, la récupération de la journée de classe du vendredi 18 mai 2012 par le mercredi 16 mai 2012.

La FCPE s'est positionnée en contre pour le pont de l'Ascension estimant que ce n'est pas au conseil d'école de modifier le calendrier des jours de congé définis par un calendrier national et que la réflexion devait porter sur les rythmes scolaires en général.

Mais la majorité s'est prononcée pour le report du vendredi au mercredi.

Organisation pédagogique - Actions éducatives

- **décloisonnement**

En fonction des programmes et des besoins des élèves :

cycle 2 BCD, théâtre jardin, informatique, chorale, histoire des arts, apprendre à porter secours

Cycle 3 décloisonnement par niveau : histoire des arts, débat philosophique, informatique, chorale, théâtre

- **Enseignement des langues**

Une intervenante en CP (1 fois 30 minutes par semaine) **rétribuée par la mairie** et une personne anglaise dans 1 CE1, 1 CE2 et 1 CM1 (45 minutes par semaine) rétribuée par le rectorat. Dans toutes les classes l'anglais est fait par les enseignants.

ELCO : seule langue proposée pour les élèves de Voltaire, le portugais.

- **mise en place du dispositif « aide personnalisée »**

Il a commencé début octobre

- **projets**

théâtre CP: financé en partie par l'office central de la coopération à l'école (OCCE) les enfants produisent une pièce qu'ils montreront à Nanterre en fin de projet et aux parents de la classe. Travail sur l'imaginaire, l'écriture et le théâtre

jardin des sens : dans le cadre de « traverses 92 » une formation est programmée pour les enseignants et 3 animations pour les élèves. Le sens en avant cette année est le toucher. Les élèves travaillent avec une plasticienne (Hélène Deborde) et la conseillère pédagogique en arts visuels du département (Joëlle Gitz). Une exposition aura lieu au parc de saint Cloud, en fin d'année pour les parents de ces classes. D'autres classes du département participent à ce projet.

Danses traditionnelles : 5 classes participent à ce projet. Une formation est dispensée aux enseignantes. Un bal commun inter-école projet aura lieu en fin d'année sur le temps scolaire. Toutes les classes ne participent pas à des projets. Les animations danses ont été attribuées en fonction du nombre de places. Il n'était pas prévisible d'être retenus.

- **Intervenante en musique**

Etudiante à Orsay en DUMI, Jeanne Dimascio intervient lors de sa formation le lundi dans les 2 CP, les 2 CE2 et 1 CM1 : apprentissage de chant, travail sur les rythmes, fabrication d'instrument. Son intervention s'étendra sur trois années scolaires, tous les élèves de l'école pourront bénéficier des ces interventions.

- **Bilan kermesse**

567.54 euros de bénéfices (dont 300 euros dus à la tombola)
quid de la tombola achetée toute faite? le comité des fêtes décidera de sa mise en place pour la prochaine kermesse.

- **Coopérative : modalités de fonctionnement, bilan**

Suite à l'examen des comptes, le comité a décidé de ne pas demander de participation aux familles en ce début d'année. Le solde étant de 5354.93 euros.
Chaque classe a reçu comme l'an dernier un cahier de compte. Le premier versement est de 150 euros pour les classes ordinaires, de 75 euros pour la CLIS 1 et de 30 euros pour la CLIS. En fonction des besoins une nouvelle somme sera versée.
Le bénéfice de la vente des photos avait permis, l'an dernier, de payer un spectacle aux élèves. Cette année les photos seront faites en 2 fois. Les individuelles en novembre, les groupes aux beaux jours.
L'objectif de la vente des photos est d'alimenter la coopérative. Pour certaines familles les photos sont offertes.
La coopérative finance l'achat d'un vidéo projecteur, les sorties des classes sorties, l'achat de DVD pour l'histoire des arts.

- **Crédits mairie**

Pour solder les crédits mairie nous avons acheté des dictionnaires et complété des séries de manuels scolaires.

Questions diverses des parents d'élèves

PEEP

1 Etudes surveillées :

Suite à de nombreuses remontées des parents sur les études surveillées, l'organisation des études peut-elle être revue (démarrage plus rapide dès 17h, vérification des devoirs avant d'autoriser de sortir de la classe ou de dessiner,...) ?
Les HTS goutent en premier. Les devoirs sont vérifiés avant que les élèves aillent en BCD. Les enfants ont largement le temps de faire leurs devoirs. Les encadrants de l'étude sont des enseignants, des

retraités de l'éducation nationale ou des personnes recrutées par la mairie.

2. Ateliers Anglais

-> Quel est le bilan sur l'école et sur la ville notamment en termes d'inscriptions ?
33 élèves inscrits sur Voltaire. Plus de 60 % des CP de la ville sont inscrits à ces ateliers. Pour tout problème informer Me Thebaut (responsable HTS) qui transmettra au responsable des ateliers d'anglais.
Un projet d'école bilingue est envisagé par la municipalité dans une nouvelle école à construire.

3. Projet éducatif et pédagogique :

Dans le projet de l'école comment est abordé l'intégration des enfants différents (visibles et non visibles) des classes ordinaires et des CLIS ?
Lors de la réunion de prérentrée les collègues sont informés des difficultés que peuvent rencontrer certains élèves. La même démarche est faite auprès de la responsable de la restauration. Le premier conseil de cycle est totalement consacré à l'information de tous. En cours d'année nous échangeons régulièrement sur ces élèves.

4. Tenue de sport :

-> Afin d'éviter que les sacs restent sur les porte-manteaux des couloirs (risques de perte, oubli, vol), la coopérative peut-elle financer l'achat d'un grand panier pour chaque classe qui permettrait de les garder dans les classes ?
Dans certaines classes un bac est à la disposition des élèves. Par manque de place il ne l'est pas dans d'autres.

Questions communes PEEP-FCPE

1. HTS :

Quelles sont les nouvelles activités HTS par rapport à l'année dernière ?
Chinois anglais

Peut-on envisager d'avoir un descriptif de l'activité et des renseignements (nom de l'animateur, contact, équipement, lieu de l'activité (extérieur ou intérieur) ? Cette question a déjà été validée l'an dernier mais aucune suite n'a été donnée.
Mme Thébaud doit s'en occuper pour le 2^{ème} trimestre. La demande porte sur un court descriptif de l'activité, le nom de l'animateur, le lieu, le matériel nécessaire.
A qui doit-on s'adresser pour être assuré que la question sera enfin traitée
M. Knusmann propose à la FCPE de s'adresser à Thierry Scheers du service éducation

Quel est l'organisme qui organise les HTS d'anglais pour les CP? Pourrait-on avoir plus d'informations en début d'année (réunion?) et un retour sur les progrès des enfants à chaque fin de trimestre?
C'est l'association MOME SWEET MOME
Cette activité est uniquement « ludique » et n'a donc pas de raison d'être évaluée.
Un contrôle du bon fonctionnement est fait par le responsable de cette association. Un animateur a

été remplacé par manque de compétences.

2. Handicap :

- Comment l'ensemble de l'équipe éducative met-elle en œuvre le projet personnalisé de scolarisation pour les enfants handicapés? (Communication, collaboration tout au long de la journée entre les différentes personnes)

Réponse au point 3 des questions PEEP

- Combien d'enfants bénéficient d'un PPS et d'un AVS ? 4 PPS en classe ordinaire+ 14 en CLIS et 2 AVS affectées à 2 élèves en classe ordinaire +2 AVS pour les CLIS

Comment s'organise la mise en place d'un PPS ? Qui en a l'initiative (parents ou enseignants) ?

Les parents saisissent la MDPH. Il peut arriver que les enseignants (en équipe éducative) demandent aux parents de saisir la MDPH, mais ce sont toujours les parents qui le font. Ils sont accompagnés dans leurs démarches par l'enseignant référent.

Comment est-il utilisé et communiqué au sein de l'école ?

Une copie du PPS est conservée dans le bureau de la directrice.

La PEEP propose une traçabilité à la prise de connaissance du PPS par les enseignants pour organiser la communication des informations.

Afin de ne pas perdre les outils mis en place par les enseignants pour ces élèves, la PEEP fait la proposition de laisser un écrit.

Cet écrit permettrait de synthétiser le savoir faire et le savoir être de l'enseignant pendant l'année scolaire et d'assurer la transmission précise de ces informations aux différents intervenants (nouvel enseignant ou remplaçant)

La transmission se fait à ce jour uniquement par oral.

Présence des AVS pendant la récréation. La question de leur mission a été reposée à Me De Santi (enseignante référente). Dans certains cas la présence de l'AVS sur le temps de récréation est nécessaire. L'AVS concernée en est informée. C'est donc du cas par cas et non une généralité. Pour certains enfants rencontrer les autres, sans AVS, est aussi bénéfique et formateur. La présence permanente d'un adulte est parfois lourde.

La FCPE sollicite de la mairie la mise en place d'un partenariat avec l'Education nationale, comme c'est le cas pour les assistantes en langues, afin que les enfants en situation de handicap puissent bénéficier d'une AVS dès le début de l'année et non à la Toussaint, comme ce fut le cas d'une élève de notre établissement. M. Knusmann a dit contacter Mme Sacco à cet effet.

FCPE

1. Projet pédagogique

- Comment est mis en œuvre le projet pédagogique autour de l'écriture et des nouvelles technologies?

Dans le projet d'école, un axe écriture a été défini. Il s'agit de motiver les élèves à la production d'écrits. Pour cela chaque classe produira, en première période, des recettes. Certaines seront

sélectionnées par un comité de lecture qui en fera un recueil. Ce recueil sera imprimé pour chaque enfant. Types d'écrits travaillés ensuite : texte poétique, récit, compte rendu...

- Est-ce que Voltaire bénéficie des 2 PC et d'une imprimante N et B en fonctionnement par classe comme indiqué sur le site de la mairie?

Non 1 ordinateur par classe mais une salle informatique avec 10 PC et une classe nomade avec 12 portables

- Y a-t-il une connexion internet par classe? *oui*

- Comment fonctionne la classe nomade ?

Elle est prise pour aller dans les classes. Son défaut est sa lenteur à la mise en route

2. Coopérative et sorties scolaires

- Avec l'argent de la coopérative qui est bénéficiaire cette année, pourrait on faire venir des spectacles et concerts à l'école ? *voir le point sur la coopérative*

- Quelles sont les sorties pédagogiques prévues par classe ? *non abordé*

Question du prix des photos :

- Est-ce que les photos pourraient être moins chères de façon significative et pourrait-on demander en compensation des versements volontaires à la coopérative ? *voir le point sur la coopérative*

3. Equipement :

- Pourrait-on obtenir le réaménagement de la traversée de l'avenue Gambetta qui est vraiment dangereuse ? *Une réunion publique aura lieu le 29 novembre*

- Es-t-il prévu de rénover le Hall d'accueil de l'école ?

Une entreprise est passée cette semaine.

4. Cantine :

- Y a-t-il eu des refus d'admission à la restauration scolaire à Voltaire ? non

- Si non, pourquoi maintenir la demande de justificatif de l'employeur auprès des parents ? La proposition sera étudiée en mairie.

- Comment ces informations confidentielles sont-elles traitées et utilisées ? Elles sont gardées dans la loge et non utilisées puisqu'il n'y a pas de refus.

La réunion s'est achevée après 2h45 de débats. Les autres questions n'ont pas été traitées. Elles le seront lors d'un autre conseil.

Dates des prochains conseils mardi 20 mars et 12 juin 18h15- 20h15

M-L Burnichon,

Compte rendu a été complété et validé par les 2 fédérations de parents d'élèves.